



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Résen  
au  
Monite  
belge



\*19016702\*

22 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0698 679 122**

Dénomination

(en entier) : **BG NETTOYAGE ET JARDINAGE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SNC**

Adresse complète du siège : **2-4 Rond-Point Schuman, 1040 Bruxelles**

**Objet de l'acte : Changement de la dénomination de la société**

Extrait de l'Assemblée Générale du 03 janvier 2019:

L'ordre du jour :

I. Changement de la dénomination de la société

Par la décision de la gérance, la dénomination de la société est changée commencement le 03/01/2019.  
La nouvelle dénomination sera: BGA TEAM, à partir de 03/01/2019.

Après délibération les décisions sont actées.

La séance est clôturée à 10 heures.

Gabriel Stefan BILTOC – Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).